

4 Économie

Nouvelle grille des prix

La nouvelle mercuriale *partiellement* appliquée sur les produits de première nécessité



Des agents de la DGCC vérifiant les prix dans un supermarché.



Les dépassements sont consignés sur une fiche par les agents qui infligent ensuite l'amende.



A Supergrors, un dépassement de 225 francs a été enregistré sur les produits laitiers.

F.A.
Libreville/Gabon

concurrency(DGCC) à plus de rigueur dans le contrôle de l'application de la nouvelle mercuriale.

Dix jours après l'entrée en vigueur de la nouvelle mercuriale sur le marché, les opérateurs économiques peinent à appliquer la nouvelle grille de prix. En effet, le constat sur le terrain est que les nouveaux prix sont respectés pour certains produits et pas pour d'autres. Des clients affirment avoir observé sur leurs factures des montants différents de ceux affichés en rayons. Une situation très délicate qui interpelle les responsables de la direction générale de la Consommation et de la

AU lendemain de la période de sensibilisation des opérateurs économiques à propos de la nouvelle grille des prix de 167 produits de première nécessité, cette mercuriale tarde à être appliquée de façon rigoureuse par l'ensemble des commerces de la capitale où nous nous sommes rendus mercredi dernier, en même temps que les responsables de la Direction générale du Consommation et de la Concurrence.

L'on a effectivement constaté que les nouveaux prix étaient appliqués sur certains produits de première nécessité et pas sur d'autres. Curieusement, les opé-



Certaines épiceries, à l'instar de "Alex Bon prix" de Nkembo, ont été surprises avec des produits avariés dans les rayons.

rateurs économiques qui s'illustrent dans cette pratique sont incapables justifier ce qui apparaît comme un refus délibéré de leur part de se soumettre aux direc-

tives gouvernementales. D'où l'ire du nouveau patron de la DGCC, Emmanuel Eyeghé Nze. « Nous avons déjà observé quelques dépassements. Donc ces opéra-

teurs seront convoqués pour venir se justifier. Et si les justifications ne tiennent pas, nous allons passer à la phase de répression notamment avec des amendes à payer suivies d'un rappel à l'ordre. (...) Si l'amende n'est pas respectée, nous pouvons aller jusqu'à la fermeture du magasin», a-t-il promis.

Parmi les produits qui affichent des prix contraires à la nouvelle mercuriale, le poisson, les boîtes de conserve, les fruits et légumes et certains produits laitiers. Les clients disent également se retrouver parfois avec des factures dont les montants sont différents de ceux affichés en rayons. Face à ce constat, les consommateurs sont invités à contacter le numéro vert gratuit 8085 afin d'informer la DGCC en leur donnant l'identité des opérateurs économiques qui ne respectent pas la

nouvelle grille. Mais également pour dénoncer les comportements déplorables des agents de l'État.

Des agents de cette direction seraient en effet soupçonnés de complicité avec des commerçants véreux, en fermant les yeux lors de leurs différentes missions de contrôle.

Rappelons que la mise en place de la nouvelle mercuriale actuellement en vigueur qui a une durée de six mois, a valu au gouvernement de renoncer à plusieurs taxes, notamment les impôts et droits de douanes sur les produits de première nécessité concernés.

L'opération de contrôle pour le respect de ces prix, qui a ainsi débuté à Libreville, est appelée s'étendre dans toute la capitale et ensuite à l'intérieur du pays.

Forum international des télécommunications

Les Danois disposés à accompagner le Gabon

Willy NDONG
Libreville/Gabon

L'assistance éventuelle du Danemark concerne la connexion wifi par le déploiement de bornes d'accès connectées par voie satellitaire sur l'ensemble du territoire national.

L'UNION internationale des télécommunications (UIT) a récemment organisé, à Busan, en République de Corée, le Forum international des télécommunications, consacré cette année à la croissance de l'économie numérique et à la promotion des PME technologiques. Le Gabon était représenté à cette réunion par notre ambassadeur en Corée Carlos Boungou. Au cours



Lors de la réunion de Busan (Corée), le pavillon Gabon a reçu un certificat d'appréciation.

de l'événement, le diplomate gabonais a présenté les initiatives nationales en matière de développement des technologies digitales au secrétaire général de l'UIT, M. Houlin Zhao, et au secrétaire général de l'Union afri-

caine des télécommunications, M. Abdoulkarim Soumaila. Ainsi, plusieurs entreprises internationales, intéressées par l'engagement du gouvernement gabonais en faveur du développement des TIC, ont manifesté



L'entreprise danoise Bluetown souhaite apporter son expertise au Gabon en matière de connexion wifi.

leur intérêt à nouer des partenariats. C'est le cas notamment de l'entreprise danoise Bluetown, qui souhaite apporter à l'Etat son expertise en matière de connexion wifi par le déploiement de bornes d'accès

connectées par voie satellitaire sur l'ensemble du territoire national. Autre bonne nouvelle, le pavillon national gabonais s'est vu honorer par un certificat d'appréciation. Ainsi, le ministère coréen des Sciences, des TIC et

de la Planification, promoteur de l'événement, a salué l'action publique du gouvernement en matière de développement des Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Selon des données mondiales que la Commission des Nations unies a publiées le 14 septembre 2017, 48% de la population mondiale a désormais accès à l'Internet. 3,9 milliards de personnes en sont donc encore privées, tandis que la fracture numérique entre pays développés et pays en développement se creuse. Le rapport fait ressortir le fait que les hommes demeurent plus nombreux que les femmes à utiliser l'Internet dans le monde, et que les disparités entre les sexes en matière d'accès s'accroissent dans les pays en développement, tout particulièrement en Afrique.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 09/10/2017	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,1707	1USD =	560,312	1 USD	577,121	CAC 40	09/10/2017	5 364,14
		CAD	1,4721	1CAD =	445,593	1 CAD	458,960	DOW JONES	09/10/2017	22768,58
		JPY	132,2300	1JPY =	4,961	100 JPY	5,110			
		GBP	0,8954	1GBP =	732,626	1 GBP	754,605			
		CHF	1,1473	1CHF =	571,740	100 CHF	588,89			
		ZAR	16,0695	1ZAR =	40,820	100 ZAR	42,04			
		MAD	11,0966	1MAD =	59,113	1 MAD	62,41			
		CNY	7,7891	1CNY =	84,2151	1CNY	86,74			
		KES	120,5200	1KES =	5,443	1KES	5,61			



Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
09 Octobre 2017: **55,87**